



ROMENAY, le 23 Janvier 2020

**MAIRIE**  
DE  
**ROMENAY**  
71470

Tél. 03 85 40 30 90  
Fax 03 85 40 38 67  
mairieromenay@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**JEUDI 30 JANVIER 2020**

**à 20 HEURES 30**

**SALLE DE LA MAIRIE**

**ORDRE DU JOUR**

- Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2020
- Projet de convention avec le Département de Saône-et-Loire concernant la mise à disposition de locaux (RAM de Roménay) pour la tenue de permanences par les travailleurs sociaux
- Renouvellement de la demande d'acquisition d'une parcelle communale de bois au lieudit « L'Etang Neuf » par M. Serge THIELLAND (Précédentes demandes soumises au conseil municipal les 28.01.2010 et 24.06.2010)
- Personnel communal :
  - Projet de modification du poste de Mme Céline JOLY – ATSEM à l'école de Roménay – Modification de ses fonctions et changement de sa durée hebdomadaire de travail après avis du CTP (Comité Technique Paritaire) du Centre de Gestion
  - Projet de modification du planning de travail de Mme Brigitte TILLOI
- Demande de subvention communale par l'association ANIVOLES (en cas d'acceptation, la subvention ne pourra pas être versée avant le vote du budget primitif 2020)
- Proposition de renouvellement d'adhésion pour 2020 :
  - UMC R 71 (Union des Maires des Communes Rurales de Saône-et-Loire)
  - AMSL (Association des Maires de Saône-et-Loire)
- Demandes d'urbanisme en cours – Pour information
- Informations et questions diverses (Arrêté préfectoral de dissolution de l'AFR de Roménay en date du 21.11.2019 ; Rénovation de cinq nouvelles paires de volets sur le bâtiment de la mairie par M. CATHALA Jean-Pierre « Au Fil du Bois » pour un montant de 3035 € ; Arrêté préfectoral du 30.12.2019 d'enregistrement concernant l'unité de méthanisation exploitée par la SAS TRIVIGAZ VERT sur la commune de SAINT-TRIVIER-DE-COURTES ; Prolongation du contrat d'assurances VILLASSUR avec GROUPAMA pour une nouvelle durée de 3 ans à compter du 01.01.2020 ; Arrêté départemental portant abrogation de la limitation de vitesse fixée à 50Km/heure sur la RD 167 (Route de la Chapelle-Thècle) sur la commune de Roménay – Décision ne faisant pas suite à une demande de la mairie ; Informations concernant le projet éolien « Souillydair » à SAINT-TRIVIER-DE-COURTES + Courrier de M. FAVRE Noël ; Calendrier des fêtes 2020 ; Tenue du bureau de vote lors des élections municipales les 15 et 22.03.2020 – Tableaux à compléter , Etc.)

**LE MAIRE,**  
**Didier GEROLT.**

